



## FONDATION POUR LES AIRES PROTEGEES ET LA BIODIVERSITE DE MADAGASCAR

### TERME DE REFERENCE POUR UN CONSULTANT POUR LA MISE A JOUR DU MANUEL DE PRIORISATION DE LA FAPBM

#### **Contexte et justification**

La Fondation pour les Aires Protégées et la Biodiversité de Madagascar a pour mission d'assurer le financement durable des Aires Protégées à Madagascar. Créée en 2005, elle s'est dotée de divers outils de gestion pour lui permettre de réaliser son principal mandat. Le manuel de priorisation figure parmi les outils clés de la Fondation. La Fondation est dans l'obligation de procéder à la priorisation des sites à financer du fait de l'insuffisance des fonds disponibles pour assurer le financement de toutes les aires protégées du SAPM qu'on dénombre à 122 aujourd'hui. Actuellement la Fondation contribue au financement de 36 de ces aires protégées.

Le manuel de priorisation actuel est composé de critères d'évaluation de l'importance du site (en termes de biodiversité, au niveau international, etc.). Il est composé de 5 critères et se traduit en une notation. Cependant, certains critères proposés dans le manuel de priorisation actuel n'ont jamais pu être utilisés par faute de disponibilité des informations, à l'exemple de l'identification des menaces et du gap de financement. Le manuel a été utilisé jusqu'à présent en fonction de la disponibilité des informations. De ce processus, une liste par ordre de priorisation est sortie. Au bout de ses 15 années d'existence, les contextes de la conservation aussi bien au niveau international que national n'ont cessé d'évoluer, à l'image de la promotion des aires marines protégées. De ces faits, la Fondation souhaite mettre à jour le manuel de priorisation, en introduisant de nouveaux critères plus adaptés aux contextes actuels, plus pertinents et faciles à alimenter en termes de données. Pour ce faire, la Fondation requiert les services d'un consultant pour la mise à jour de son manuel de priorisation.

#### **Objectif du mandat :**

L'objectif global du mandat est de mettre à jour le manuel de priorisation de la Fondation.

Les objectifs spécifiques sont les suivants :

- Effectuer une analyse du manuel existant,
- Apporter des améliorations en proposant de nouveaux critères plus adaptés et faciles à alimenter.

#### **Activités et tâches du consultant :**

- Effectuer une analyse des forces et faiblesses du manuel existant,
- Analyser la pertinence des critères et des sous-critères pour le classement des aires protégées par rapport à l'évolution du contexte et les données disponibles des aires protégées, ainsi que la nouvelle approche de la Fondation,
- Inventorier les grands accords et engagements de la conservation au niveau mondial et national dont la Fondation devra tenir compte dans ses interventions (Promesse de Sydney, liste rouge UICN, résolution des COP, etc.),
- Affiner les critères de priorisation afin d'améliorer le choix des sites à financer,

- Proposer les modalités de priorisation à adopter : fréquence, calendrier, méthodologie, documents à soumettre/requis,
- Proposer un mode d'évaluation des divers critères : système de notation et pondération,
- Développer un canevas de priorisation des aires protégées sous format Excel selon les critères retenus (matrice de priorisation), avec une mention sur les sources de données à utiliser.

**Profils et qualifications :**

- Disposant au minimum d'un niveau Master 2 en science de l'environnement (foresterie, sciences naturelles, agronomie, etc.) ou tout autre domaine connexe,
- Maîtrise du processus de planification et de priorisation,
- Très bonne connaissance des tendances de la conservation au niveau mondial et connaissance des Conventions Internationales comme le CDB, CCNUCC, CITES, ...,
- Connaissance du domaine de la conservation à Madagascar en général et du système des Aires Protégées à Madagascar en particulier,
- Bonne connaissance de la biodiversité (faune et flore) et de sa gestion,
- Disposant de plus de 10 années d'expérience dans le domaine de la conservation,
- Bonne connaissance des outils informatiques bureautiques,
- Parfaite maîtrise de la langue française et connaissance basique de l'anglais,
- Bonne capacité de rédaction,
- Bonne capacité d'analyse et de synthèse.

**Autres qualités et atouts**

- Organisé et sens des détails
- Intègre et innovateur

**Durée du mandat** : 2 mois.

**Livrables :**

**Livrable 1** : Rapport d'avancement 1 qui comprendra :

- Une évaluation du manuel de priorisation en vigueur (2010) qui inclut :
  - o Une analyse des points forts (à renforcer)
  - o Une identification des lacunes (à améliorer ou à combler),
- Une analyse des changements majeurs en termes de gestion durable de la biodiversité dont la Fondation devra tenir en compte, ainsi que les engagements de Madagascar.

**Livrable 2** : Manuel de priorisation version draft#0 avec une proposition de nouveaux critères de priorisation qui sera à discuter avec l'équipe de la direction exécutive.

**Livrable 3** : Manuel de priorisation version draft#1 à soumettre au Comité de financement et au Conseil d'administration de la Fondation.

**Livrable 4** : Manuel de financement version finale incluant les remarques et les recommandations du Comité de financement et du Conseil d'administration de la Fondation et une matrice de priorisation pour permettre par la suite à la Fondation d'utiliser les critères validés.